

PACA

Axe 4 : FONCTION SUPPORT

Module n°5 : Module 5 : Fin de carrière et rémunération

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution ; ainsi, cette formation s'adresse aussi bien à un public déjà en poste qu'à des agents récemment nommés. Elle est proposée sous forme de modules présentés indépendamment les uns des autres.

Objectifs

- Les différents cas de départ volontaire
- Les situations de départ involontaire
- Les règles de gestion des fins de contrat
- Les départs en retraite : prise en compte des services non-effectifs
- La pension d'invalidité

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID

(a.david@anfh.fr)

04.91.17.71.28

Public
Agents en charge des ressources humaines

Exercice
2024

Code de formation
4.01

Nature
AFR

Organisé par
GRIEPS

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences